



# Académie des sciences d'outre-mer

## Les recensions de l'Académie <sup>1</sup>

***Histoire de la Banque africaine de développement et de sa contribution à l'essor de la Côte d'Ivoire, 1963-2005 / Frédéric Miezan***  
**éd. Société française d'histoire d'outre-mer, 2012**  
**cote : 58.351**

Cet ouvrage est une thèse de Doctorat soutenue par Frédéric Miezan à l'Université de Bordeaux. De nationalité ivoirienne, maître de conférences à Bouaké (site d'Abidjan), l'auteur est décédé dans un accident le 16 mars 2010. En raison de son « *caractère original et solide* » et en hommage posthume à son auteur, ce livre a donc été édité en 2012, sous la houlette du Professeur Hubert Bonin, directeur de thèse, et grâce au concours financier du *Centre national du livre* et d'autres organismes bienfaiteurs.

Dans la partie introductive, intitulée la problématique, pour Frédéric Miezan, l'histoire de l'Afrique n'est présentée, jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, que sous l'angle des rapports politiques. La question socio-économique, c'est-à-dire le problème du développement, est un sujet tabou. Sa thèse se fixe alors pour objectif d'éclairer l'opinion dans ce dernier domaine en s'écartant d'emblée de toute influence idéologique en vogue. Il évoque dans ce but la situation de son pays, la Côte d'Ivoire, au lendemain de son indépendance en 1960. Du reste, toutes les anciennes colonies françaises sont logées à la même enseigne. Toutefois, la Côte d'Ivoire bénéficie de nombreux atouts : la fertilité de ses terres, la diversité de ses climats, la richesse de son sol et de son sous-sol, une main d'œuvre bon marché etc.

Ces atouts permettront d'ailleurs au Président Houphouët-Boigny, dans un premier laps de temps, d'accélérer le mouvement en vue du développement économique et social. Ces objectifs, au demeurant louables, trouveront des limites insurmontables tant aussi bien pour la Côte d'Ivoire que pour les autres pays du continent.

En effet, l'Afrique subsaharienne sort d'une longue nuit de colonisation. Elle possède certes des matières premières, mais elle est dépourvue d'infrastructures industrielles pour leur mise en valeur. En dépit de l'indépendance politique, elle demeure toujours dépendante dans ce domaine des anciennes puissances coloniales. Ces dernières conservent jalousement leurs technologies. Par ailleurs, l'octroi de l'indépendance disloque territorialement et économiquement le grand ensemble rassemblé par la colonisation pour une bonne gestion administrative et politique. « *Cette balkanisation* », constate l'auteur de la



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une oeuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## Académie des sciences d'outre-mer

thèse, « *affaiblit et atomise* » l'Afrique indépendante. Ce n'est donc point un moteur de développement auquel aspirent les nouveaux dirigeants africains.

Cependant, en Côte d'Ivoire, sous l'impulsion du Président Houphouët-Boigny, qui lance le précepte « *la terre appartient à celui qui la cultive* », le pays connaîtra une croissance économique durable lui assurant une stabilité politique enviée par les autres dirigeants africains. C'est le miracle ivoirien. À ce stade de réflexion, Frédéric Miezan se demande si « *la réussite de projets de développement peut-elle dépendre uniquement de fortes entrées de devises* »? Une autre question frôle encore son esprit d'infatigable chercheur : « *tout projet de développement ne passe-t-il pas par la qualité des hommes à tous les niveaux de responsabilité ?* ». Là, se pose la question des élites. Au terme de ses propres interrogations et avec l'appui des documents d'archives, l'étudiant en doctorat constate « *que de toute évidence l'État ivoirien, (sous-entendu tout État africain), à lui tout seul, ne peut réussir son développement par manque de moyens tant financiers qu'humains* ».

En effet, « *les ressources financières issues principalement de la vente des produits agricoles sont relativement limitées* ». Elles sont essentiellement consacrées à l'édification des infrastructures de première nécessité : routes, ports, aéroports, chemin de fer, centrale thermique etc. Quant aux « *moyens humains* », sa réussite est liée à la disposition « *d'une bonne intelligentsia* ». Or, c'est ce qui paraît, à cette époque, loin d'être le cas en Afrique noire. En somme, cette dernière continue, pendant de longues décennies après l'indépendance, à dépendre de l'ex-métropole. En outre, l'institution systématique du parti unique est un frein sur la voie du développement économique. Ce n'est finalement qu'au bout d'une longue maturation que les dirigeants africains prennent collectivement conscience du concept du sous-développement.

Par ailleurs, ils réalisent que les projets de développement soutenus et financés par des structures bilatérales, multilatérales ou internationales ne satisfont que les intérêts du Nord au détriment du Sud. Conscients alors de la fragilité de leurs économies, les États africains décident de s'unir pour la création d'une banque panafricaine capable de financer ou de cofinancer des projets de développement. Cette banque a pour vocation d'être une banque de développement. C'est une lueur d'espoir.

Les trois premières parties de la thèse sont consacrées à la création, à la structuration et à l'action de la BAD. La naissance de la BAD n'est pas un accouchement sans douleur. Contraints par la nécessité, les pères fondateurs, tous africains, confient à un comité des neuf les soins d'entreprendre des démarches auprès des différents partenaires africains, européens et américains pour la mise sur pied de cet organisme financier. L'identité de vue obtenue par le comité des neuf, à des réserves près, est encourageante. Au vu de ce rapport favorable, la Commission économique pour l'Afrique adopte alors en mars 1962 à Addis-Abéba en Éthiopie, le principe de la création d'une banque de développement africaine. Les Nations Unies appuient ce projet. Une conférence panafricaine se tient à Khartoum au Soudan et conclut à un accord paraphé le 4 Août 1963. Un an plus tard, le 10 septembre 1964, cet accord entre en vigueur.



## *Académie des sciences d'outre-mer*

Dans la foulée, en novembre, se tient à Lagos, au Nigéria, une assemblée constitutive de la *Banque africaine de développement* (BAD). En dépit de ce qui peut paraître facile, tous les obstacles ne sont pas encore franchis. Il convient de lever les réserves qu'opposent les pays industrialisés à l'exception des États-Unis, de l'Italie et de l'Union soviétique. Les dirigeants africains s'emploient alors à leur démontrer que, par son organisation et ses moyens financiers, la BAD n'a pour finalité que la résolution des problèmes à la fois économiques et sociaux des États membres. Par ses statuts, elle a un caractère purement africain. Cette prise de position solennelle, qui s'appuie sur le statut international conféré à la BAD, apaise les craintes et résout donc les réserves.

Le statut de la BAD définit sa structure. La banque est un établissement ayant pour objectif de mobiliser des capitaux pour financer des activités économiques et sociales jugées souhaitables. Dans ce but, elle doit accroître les flux des capitaux vers les pays africains et contribuer à assurer l'utilisation efficace de ces fonds. Pour sa gestion, elle est dotée d'un Conseil d'Administration et d'un conseil des gouverneurs. Le Président est élu par le Conseil d'Administration sur recommandation des gouverneurs. Un personnel qualifié complète la structure pyramidale. Pour assurer son indépendance, la BAD jouit de la personnalité juridique pleine et entière. Son personnel bénéficie de l'immunité dans ses fonctions.

Toutefois, par mesures de précaution, l'encours total afférent aux opérations ordinaires ne doit, en aucun cas, excéder le montant total du capital souscrit. Son action démarre dès sa mise en place. La BAD constate en effet que le besoin le plus immédiat des États africains est l'assistance technique pour la préparation des projets et des programmes en vue d'un futur financement. Pour rendre fécondes ses aides, elle contribue également à la formation des cadres. Enfin, pour y jouer un rôle prépondérant, elle favorise un certain nombre de domaines-clés : industries, infrastructures et agriculture. Elle devient ainsi un instrument de coopération et d'intégration économique, le rêve des pères fondateurs.

La quatrième et dernière partie éclaire comment la Côte d'Ivoire a été un champ d'action pour la BAD. La Côte d'Ivoire a accédé à l'indépendance le 7 août 1960. Elle opte tout de suite pour le libéralisme économique. Par rapport aux nouvelles Nations indépendantes, elle tient une place privilégiée dans la production des matières premières : café, cacao, palmier à l'huile etc. Les produits de l'exportation lui assurent des entrées de devises suffisantes pour l'aider à mettre en place des structures destinées à favoriser le développement économique et social. C'est le procédé d'un régime qui s'aide lui-même par l'application de méthodes exemplaires de bonne gestion. Mais, peu à peu, la croissance s'essouffle sous l'effet des crises successives sur les produits de l'exportation.

Sous la contrainte des événements, le Président Houphouët-Boigny, un des membres fondateurs de la BAD, se tourne alors vers cet établissement financier dont son pays détient près de 4% des souscriptions au capital-action, pour se faire attribuer ses premières facilités en vue du développement économique et social.

Les interventions de la BAD se sont révélées, dans les domaines prioritaires tels que l'agriculture, le secteur privé, le domaine social, vitales et efficaces pour le développement du secteur public dans son ensemble. Le montant total des contributions de la BAD en faveur



## *Académie des sciences d'outre-mer*

de la Côte d'Ivoire, en 25 ans, s'élèverait à plus de 1000 Milliards d'Unité de compte. Cela situe la Côte d'Ivoire dans le peloton de tête parmi les gros bénéficiaires des prêts de la BAD.

En conclusion, ce livre dense, fort bien documenté, susceptible d'enrichir les réflexions de tout chercheur ou de toute personne en charge de responsabilité, mérite les appréciations de directeur de thèse Hubert Bonin sur son défunt étudiant Frédéric Miezan : « *c'est de l'histoire économique mâtinée de science politique* ». Frédéric Miezan enseignait l'économie et aspirait à des fonctions politiques. Sa mort prématurée l'a privé de toute action où il aurait pu être utile. C'est une lourde perte pour sa famille, pour sa patrie et pour tout le continent africain. Il laisse, néanmoins, un document capital sur l'histoire de la *Banque africaine de développement* (BAD), une des sources de l'émancipation dans le domaine économique, financier, social et bancaire des nouveaux États ayant accédé à la souveraineté internationale au cours de ce dernier demi-siècle.

**Mohamed Aden**